

## Communiqué de presse

### Assemblée générale ordinaire de Credit Suisse Group AG: approbation de toutes les propositions du Conseil d'administration par les actionnaires

Zurich, 27 avril 2018 Lors de l'Assemblée générale ordinaire de Credit Suisse Group AG, qui s'est tenue aujourd'hui à Zurich, les actionnaires ont approuvé l'ensemble des propositions du Conseil d'administration. Ils ont accepté la distribution pour l'exercice 2017 de 0.25 CHF en espèces par action nominative. L'Assemblée générale a en outre approuvé la rémunération du Conseil d'administration et du Directoire, ainsi que le rapport de rémunération 2017. Le président et les autres membres du Conseil d'administration qui étaient proposés pour une réélection ont été confirmés dans leurs fonctions pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Michael Klein et Ana Paula Pessoa ont été élus en tant que nouveaux membres du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de Credit Suisse Group AG, qui s'est tenue aujourd'hui à Zurich, les actionnaires ont approuvé l'ensemble des propositions du Conseil d'administration.

#### **Distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports en capital**

À une majorité de 99,64%, les actionnaires ont approuvé une distribution de 0.25 CHF en espèces par action nominative, prélevée sur les réserves issues d'apports en capital, pour l'exercice 2017. Le paiement de la distribution en espèces est prévu pour le 8 mai 2018.

#### **Approbation de la rémunération du Conseil d'administration et du Directoire**

L'Assemblée générale ordinaire a adopté, à une majorité de 82,89%, la proposition d'approuver le montant total maximal de la rémunération du Conseil d'administration de 12,0 millions CHF pour la période allant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2019.

En outre, l'Assemblée générale ordinaire a adopté la proposition du Conseil d'administration d'approuver le montant total de la rémunération incitative variable à court terme de 25,46 millions CHF destiné au Directoire pour l'exercice 2017, à une majorité de 82,83%. L'Assemblée générale ordinaire a également adopté, à une majorité de 88,45%, la proposition d'approuver un montant maximum de 31,0 millions CHF constituant la partie fixe de la rémunération du Directoire pour la période allant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2019, et a approuvé, à une majorité de 82,45%, le montant maximal de 58,5 millions CHF pour la rémunération incitative variable à long terme pour l'exercice 2018.

#### **Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2017**

Dans le cadre d'un vote consultatif, les actionnaires ont approuvé le rapport de rémunération 2017 à une majorité de 80,80%.

### **Élections au Conseil d'administration**

Le président, Urs Rohner, et les autres membres du Conseil d'administration qui étaient candidats pour une réélection ont été confirmés dans leurs fonctions pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Michael Klein et Ana Paula Pessoa ont été élus au Conseil d'administration en tant que nouveaux membres pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

### **Réélection des membres du Comité de rémunération**

L'Assemblée générale a réélu Iris Bohnet, Andreas N. Koopmann, Kai S. Nargolwala et Alexandre Zeller en tant que membres du Comité de rémunération pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Kai S. Nargolwala continuera d'assurer la présidence du comité pendant cette période.

**Urs Rohner, président du Conseil d'administration de Credit Suisse Group**, a déclaré: «Au nom du Conseil d'administration, je voudrais remercier les actionnaires qui ont participé à l'Assemblée générale annuelle d'aujourd'hui d'avoir approuvé toutes nos propositions. Nous apprécions grandement votre confiance et votre soutien. Je suis très heureux d'accueillir Michael Klein et Ana Paula Pessoa au sein du Conseil d'administration. Je suis convaincu que leurs prestations exceptionnelles, leur solide expérience et leur vaste expertise dans leurs domaines respectifs seront précieuses au Conseil d'administration.»

### **Résultats des votes**

L'ensemble des résultats des votes ainsi que les allocutions d'Urs Rohner, président du Conseil d'administration, et de Tidjane Thiam, Chief Executive Officer, sont disponibles en français, en anglais et en allemand sur Internet à l'adresse: [www.credit-suisse.com/agm](http://www.credit-suisse.com/agm)

### **Composition du Conseil d'administration au 27 avril 2018**

À la suite des élections au Conseil d'administration, Severin Schwan a été nommé vice-président et Lead Independent Director pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Voir le pdf de la nouvelle composition du Conseil d'administration.

### **Renseignements**

Adam Gishen, Investor Relations Credit Suisse AG, tél. +41 44 333 71 49, [investor.relations@credit-suisse.com](mailto:investor.relations@credit-suisse.com)

Amy Rajendran, Media Relations Credit Suisse AG, tél. +41 844 33 88 44, [media.relations@credit-suisse.com](mailto:media.relations@credit-suisse.com)

**Credit Suisse**

La stratégie du Credit Suisse repose sur ses atouts de base: sa position de gestionnaire de fortune de premier plan, ses services spécialisés d'investissement banking et sa forte présence en Suisse, son marché domestique. Nous nous efforçons de suivre une approche équilibrée de gestion de fortune, visant à capitaliser tant sur la large base de richesse au sein des marchés matures que sur la forte croissance de la richesse en Asie-Pacifique et dans d'autres pays émergents, tout en servant également des marchés développés clés, en particulier la Suisse. Le groupe emploie quelque 46 840 personnes. Les actions nominatives (CSGN) de Credit Suisse Group AG, société-mère du Credit Suisse, sont cotées en Suisse, ainsi qu'à New York sous la forme d'American Depositary Shares (CS). Pour plus d'informations sur le Credit Suisse, veuillez consulter le site [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

**Déclaration de mise en garde concernant les informations prospectives**

Le présent document contient des informations prospectives. En outre, nous-mêmes et des tiers en notre nom pourrions faire ultérieurement des déclarations prospectives. De telles déclarations pourraient notamment inclure, sans limitation, des informations quant aux points suivants:

- nos projets, objectifs, ambitions ou buts;
- notre performance économique future ou nos perspectives;
- l'incidence potentielle de certains événements sur notre performance future; et
- des hypothèses sous-jacentes à ces informations.

Des termes tels que «estimer», «anticiper», «s'attendre à», «avoir l'intention de», «prévoir» ou d'autres termes analogues indiquent le caractère prospectif de certaines informations; toutefois, il existe d'autres moyens de mettre en évidence ce caractère. Nous ne prévoyons pas de mettre à jour lesdites informations prospectives.

Les informations prospectives recèlent, de par leur nature, des incertitudes et des risques généraux ou particuliers; en outre, les prédictions, prévisions, projections ou autres types de formulations contenues, explicitement ou implicitement, dans des informations prospectives peuvent ne pas se réaliser. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants pourraient conduire à des résultats s'écartant en substance des projets, objectifs, ambitions, attentes, estimations et intentions formulés dans le cadre de telles informations. Ces facteurs incluent:

- l'aptitude à maintenir une liquidité suffisante et à accéder aux marchés des capitaux;
- la volatilité du marché et les fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que les évolutions affectant les niveaux des taux d'intérêt;
- la conjoncture économique mondiale en général et celle, en particulier, des pays dans lesquels nous effectuons nos opérations, notamment le risque de la poursuite d'une reprise lente ou d'une baisse de l'économie américaine ou d'autres pays développés ou sur les marchés émergents en 2018 et au-delà;
- l'impact direct et indirect de la détérioration ou d'une reprise lente des marchés immobiliers résidentiels et commerciaux;
- des décisions défavorables en termes de rating de la part d'agences de notation concernant notre établissement, des émetteurs souverains, des produits structurés de crédit ou d'autres engagements dans des crédits;
- la capacité à réaliser nos objectifs stratégiques, notamment en matière d'efficience des coûts, de bénéfice/(perte) avant impôts, de ratios de fonds propres et de rendement sur les fonds propres réglementaires, de seuil d'exposition à l'endettement, de seuil d'actifs pondérés en fonction des risques, de rendement des fonds propres tangibles et d'autres objectifs et ambitions;
- la capacité de nos contreparties à honorer leurs engagements envers nous;
- les effets de politiques budgétaires, fiscales, monétaires, commerciales ou en matière de taux de change et de leur modification, ainsi que ceux des fluctuations de change;
- les événements politiques et sociaux, y compris les guerres, troubles civils ou activités terroristes;
- le risque de contrôle des changes, d'expropriation, de nationalisation ou de confiscation d'actifs dans des pays dans lesquels nous effectuons nos opérations;
- des facteurs opérationnels tels que la défaillance de systèmes, l'erreur humaine ou l'incapacité de mettre en œuvre correctement des procédures;
- le risque de cyberattaques à l'encontre de nos activités et opérations;
- les actions entreprises par des organismes de régulation à l'égard de nos activités et pratiques professionnelles ainsi que les changements qui peuvent en résulter dans notre organisation, nos pratiques et nos Instructions dans les pays où nous effectuons nos opérations;
- les effets dus aux changements de législation, de règlements, de normes ou pratiques comptables ou fiscales, de politiques ou de pratiques dans les pays où nous effectuons nos opérations;
- les effets potentiels des changements proposés dans la structure de notre entité juridique;
- la concurrence ou l'évolution de notre position concurrentielle dans des zones géographiques ou des domaines d'activité dans lesquels nous effectuons nos opérations;
- la possibilité de recruter et de retenir du personnel qualifié;
- la capacité de préserver notre réputation et de promouvoir notre marque;
- l'aptitude à augmenter notre part de marché et à maîtriser les dépenses;
- les mutations technologiques;
- le développement opportun de nos nouveaux produits et services et leur acceptation par les utilisateurs, ainsi que la valeur globale que ceux-ci reconnaissent à ces produits et services;
- les acquisitions, y compris l'aptitude à réussir l'intégration des entités acquises, et les cessions, y compris l'aptitude à vendre des actifs secondaires;
- le règlement en notre défaveur de litiges, de procédures réglementaires et d'autres événements analogues; ainsi que

- d'autres événements imprévus ou inattendus et notre réussite dans la gestion des risques inhérents aux éléments précités.

Nous vous mettons en garde contre le fait que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de toute évaluation d'informations prospectives, nous vous conseillons d'examiner avec attention non seulement les facteurs précités et les autres incertitudes ou événements, mais également les informations présentées dans notre rapport de gestion 2017 (en anglais) au point «Risk Factors» sous «I – Information on the company».